



2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'innovation piscicole pour satisfaire les besoins alimentaires



LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



“

Il y a un an, nous soulignons que le contexte extérieur était moins favorable aux ONG et donc à l'APDRA. Ce contexte ne s'est pas amélioré depuis. Au contraire : selon les chiffres préliminaires de l'OCDE, l'aide mondiale aux pays en développement a reculé de 7% en 2024.

Sans mentionner l'arrêt brutal de l'aide des Etats Unis, partout ailleurs les engagements d'aide publique au développement se contractent fortement. La France prévoit plus de deux milliards d'euros de coupes en 2025, ramenant son effort à moins de 0,5 % du revenu national brut, bien loin de l'objectif de 0,7 %. D'autres grands contributeurs, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, réduisent aussi significativement leurs budgets, tandis que l'Union européenne prévoit une baisse de 35 % de ses crédits aux pays les plus défavorisés entre 2025 et 2027.

Dans ce contexte de recul de la solidarité internationale, ce sont d'abord les populations les plus vulnérables qui en subissent les conséquences, exposées à une insécurité alimentaire accrue, à la dégradation de l'offre de soin et aux effets aggravés de la crise climatique.

Face à ces sujets de préoccupation, l'APDRA entend rester fidèle à ses valeurs et à son engagement consistant à développer des systèmes alimentaires ruraux par l'intégration d'une pisciculture durable et rentable auprès des cibles bénéficiaires qu'elle vise : des familles paysannes, des réseaux de pisciculteurs paysans.

Nos équipes appuyées par nos bénévoles ont ainsi mis en œuvre en 2024 plus de 15 projets en soutien à plus de 16 organisations paysannes et 17600 pisciculteurs dans 7 pays.

Allant à l'opposé de nombre de programmes ambitieux privilégiant l'aquaculture à caractère industriel et intensif, l'objectif de base de nos actions reste d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des bénéficiaires. A cet objectif de base, nous en ajoutons systématiquement un autre : s'assurer que le développement agricole résultant de nos actions garantisse une meilleure gestion de l'eau, voire la restauration de milieux dégradés.

La spécificité et la valeur ajoutée de l'APDRA sont largement reconnues. Pour atteindre ses objectifs, l'association s'appuie sur une stratégie articulée autour de trois axes : consolider les partenariats historiques, renforcer ses antennes dans les pays d'intervention afin de soutenir le plaidoyer local là où la pisciculture familiale représente un enjeu crucial, et diversifier ses actions en accompagnant les partenaires du Sud par le renforcement de leurs capacités, tout en développant des collaborations avec les universités et centres de recherche locaux sur des problématiques communes.

Nos convictions et notre stratégie nous permettent de rester raisonnablement optimistes dans cette phase délicate que traverse l'APDRA. Malgré des moyens limités, nous déployons toute notre énergie pour préserver notre capacité d'action et assurer la pérennité de nos interventions.

En vous encourageant à continuer à nous soutenir ou à nous suivre sur notre site, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

Alain Sandrini, Président

”

SOMMAIRE



03	Le mot du Conseil d'Administration
06	L'année 2024 en quelques chiffres
08	Les missions et la démarche de l'APDRA
09	Les faits marquants 2024
10	Focus sur l'agroécologie
12	Apprentissages
13	Nos projets
28	Assistance technique
30	Gouvernance et réseaux
31	Organigramme
32	Communication et publications
33	Rapport financier
35	Partenaires
37	Bon de soutien
38	Remerciements

L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES CHIFFRES



CHIFFRES CLÉS

						
17 600 PISCICULTRICES ET PISCICULTEURS	3 700 TONNES DE POISSON PRODUITES	10 M D'EUROS DE VALEUR PRODUITE	16 ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'ENVERGURE RÉGIONALE	284 PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT (APDRA et partenaires)	3.5 M D'EUROS DE BUDGET D'ACTIVITÉ	86 PARTENAIRES

LES MISSIONS ET LA DEMARCHE DE L'APDRA

Née en 1996, l'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.



LES MISSIONS

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable. L'association s'engage à :



Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.



Renforcer la sécurité alimentaire.



Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.



Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

NOTRE DÉMARCHE

- **Une pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales** : Le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle est aussi intégrée dans des dynamiques sociales.
- **Une pisciculture rentable et durable** : Mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens, cette pisciculture se veut appropriable par les pisciculteurs et leurs familles qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.
- **Une pisciculture qui renforce la capacité d'adaptation aux changements climatiques** : Que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES FAITS MARQUANTS 2024

ÉCHANGE MADAGASCAR-CAMBODGE

Après un premier voyage de l'équipe Cambodge du projet DeFIP à Madagascar en 2023, c'est l'équipe malgache qui s'est cette fois rendue au Cambodge au mois de janvier pour poursuivre les échanges. Un voyage enrichissant !



JOURNÉE D'ÉTUDE

En mars, l'APDRA a convié ses partenaires ainsi que ses équipes à participer à une journée d'étude sur l'agroécologie organisée à Paris, en marge du Salon International de l'Agriculture. Plus de détails page 10.

NOUVELLE INTERVENTION EN RÉGION ATSIMO-ATSINANANA

Depuis septembre, l'APDRA a étendu sa zone d'intervention à Madagascar et travaille avec les producteurs de la région Atsimo Atsinanana, au sud de la Côte Est. Elle y promeut une pisciculture en étang barrage inspirée de celle déjà mise en place dans la région Atsinanana.



VOYAGE D'ÉTUDE EN THAÏLANDE

En octobre, des techniciens et des pisciculteurs du Cambodge ont effectué une visite d'une dizaine de jours en Thaïlande. Ce voyage leur a permis de découvrir les pratiques piscicoles et les dynamiques de réseautage de ce pays où la filière est fortement développée.

Répondre aux enjeux alimentaires par l'agroécologie : la pisciculture paysanne comme levier d'action

Une journée d'étude autour de la pisciculture et de l'agroécologie a été organisée par l'APDRA à Paris, le 1er mars 2024. Intitulée « Répondre aux enjeux alimentaires par l'agroécologie : la pisciculture paysanne comme levier d'action », elle a été l'occasion de mettre en avant le caractère agroécologique de la pisciculture paysanne soutenue par l'association.

Ainsi, l'intégration d'un atelier piscicole dans une exploitation paysanne se base sur les fonctionnalités écologiques des agro-systèmes et l'optimisation des processus naturels : élevage de plusieurs espèces complémentaires, intégration avec d'autres activités agricoles (maraichage, élevage de porcs, etc.) et mise en place de synergies avec la culture du riz, permettant des économies d'intrants et de travail tout en obtenant de meilleurs rendements. Les ressources sont gérées de façon durable, avec un recyclage des sous-produits de l'exploitation, une utilisation d'intrants d'origine locale et un impact minime sur l'eau, voire même bénéfique (création ou restauration de points d'eau, pas de pollution, continuité des écoulements, etc.).

Cette pisciculture répond à des enjeux forts de sécurité alimentaire, avec la mise à disposition de poisson frais à

des prix similaires à ceux du poisson congelé - souvent importé. Elle peut aussi avoir des effets transformatifs sur l'exploitation comme cela a été montré en Guinée Forestière, avec une diminution de l'emploi de pesticides, le développement de plantation, le stockage de carbone, etc. C'est enfin un moteur de dynamisme pour les territoires où elle se développe, du fait des impacts importants sur les plans social et économique.

Aujourd'hui, le contexte dans lequel elle se développe est en pleine évolution du fait du changement climatique, de la crise de la biodiversité, mais aussi de profondes mutations démographiques et de modifications du contexte de production (raréfaction de la main d'œuvre, accès facilité aux intrants importés).

Pour faire face à ces défis, la mise en place d'un écosystème favorable d'acteurs est nécessaire (Etat, scientifiques, bailleurs, etc.), de même qu'une réflexion sur les circuits d'entretien et de maintien des savoir-faire et de leur adaptation ainsi qu'un changement d'approche en travaillant à l'échelle des bassins versants, pour pouvoir mieux prendre en compte l'enjeu que représente la préservation des ressources en eau.



Des « plans de développement agroécologique » pour le passage à l'échelle de la pisciculture

A Madagascar, le projet ALEFA Agroécologie (voir page 27) vise à accroître la résilience des exploitations agro-piscicoles familiales par l'intensification agroécologique. Comme les autres productions, le développement de la rizipisciculture fait face à des difficultés : manque d'eau consécutive de l'érosion et du lessivage des sols, perte de fertilité, mortalité accrue des œufs de poissons liée aux matières en suspension, etc. Pour répondre à ces blocages, des actions sont mises en place par les agriculteurs à l'échelle des sous-bassins versants, grâce à l'intervention de différents partenaires spécialisés dans des domaines variés de l'agroécologie : techniques culturales et d'élevage, aménagements antiérosifs et reboisement.



Afin d'identifier puis de planifier collectivement les actions à mener, des plans de développement agroécologiques ont été mis en place. Outils centraux du projet, leur élaboration et leur mise en œuvre s'appuient sur une méthodologie participative impliquant les communautés paysannes, les autorités locales et les partenaires techniques. Le processus de mise en place comprend : (i) un diagnostic de zone à plusieurs échelles pour collecter des données clés, (ii) l'identification des préoccupations paysannes via des entretiens compréhensifs inspirés de la « recherche coactive de solutions », (iii) la rédaction et la validation des plans, selon un canevas commun, puis (iv) leur mise en œuvre à travers des formations techniques, de l'accompagnement à la structuration et de l'appui-conseil aux comités locaux chargés de leur exécution.



Ces plans ont été mis en place dans 30 zones réparties sur trois régions (Vakinankaratra, Itasy, Atsinanana). A la fin de l'année 2024, de premiers résultats étaient observés, aussi bien chez les pisciculteurs que chez les non pisciculteurs :

- ✓ amélioration tangible de l'environnement au niveau des sous bassins-versants concernés : reboisements, aménagements antiérosifs, restauration de sources,
- ✓ développement des pratiques agroécologiques : agriculture de conservation, compost, utilisation de plantes de service,
- ✓ dynamique collective renforcée et professionnalisation des filières : pépiniéristes, alevineurs, organisation de producteurs.

Ces résultats traduisent aussi la dimension plus globale que peut prendre l'activité piscicole dans la gestion des agrosystèmes et les réponses collectives qui peuvent être apportées face à de nouvelles questions posées par la pisciculture, en particulier dans la gestion des ressources communes au-delà de l'exploitation individuelle.

APPRENTISSAGES

Cameroun : évaluation de la dynamique de développement dans les anciennes zones d'intervention de l'Est

Trois ans après le retrait de l'APDRA de la région Est du Cameroun, une étude a été menée en interne, par Aurélie Lutz, afin d'évaluer la pérennité des interventions et la dynamique actuelle de la pisciculture dans les communes de Bertoua 1er, Mandjou, Diang et Bélébo. Sur 80 pisciculteurs anciens bénéficiaires, 67 sont encore actifs. Le nombre d'étangs a augmenté de 17 % (234 étangs), avec une progression notable des étangs de service. Cependant, 12 % des ouvrages sont non fonctionnels, faute de compétences ou de moyens pour les réhabiliter. Les rendements piscicoles restent faibles, avec une moyenne de 457 kg/ha/an. Les cycles sont longs, avec peu de pêches intermédiaires et des volumes pêchés souvent sous-estimés en raison de la faible traçabilité des données. Le tilapia demeure l'espèce dominante, suivi de l'hétérotis et de la carpe commune. La polyculture est encouragée, mais la reproduction des différentes espèces n'est pas toujours maîtrisée et l'approvisionnement en alevins demeure donc une contrainte.

En termes d'autonomie, des pisciculteurs expérimentés continuent d'aménager de nouveaux étangs, parfois en faisant appel à l'entraide villageoise. D'autres ont abandonné, souvent pour des raisons de santé ou d'âge

avancé. Toutefois, certains sites sont repris par des proches, montrant une forme de résilience familiale. L'indice de satisfaction global est modéré (2,6/4), avec seulement 14 % de pisciculteurs pleinement satisfaits. Les difficultés sont liées au manque d'accès à certains intrants, à la faible rentabilité et à la charge de travail élevée. Les accès à l'eau et au marché, en revanche, sont jugés satisfaisants. La structuration collective a quant à elle connu un essoufflement et plusieurs groupements sont inactifs. Pourtant, les pisciculteurs expriment un intérêt à se regrouper à nouveau, à condition d'avoir un encadrement durable. Ils identifient aussi des besoins précis : renforcement de capacités, amélioration des infrastructures, structuration autour de la commercialisation et soutien technique. La participation des femmes reste faible au niveau décisionnel, malgré leur implication dans les tâches de suivi, pêche et commercialisation.

En conclusion, l'étude recommande de relancer un accompagnement structuré, en capitalisant sur les acquis, en soutenant les acteurs dynamiques et en créant des synergies locales autour de la pisciculture paysanne.

NOS PROJETS



BENIN



274

pisciculteurs
accompagnés



7

groupements
piscicoles



45 tonnes de
poisson par
an



Le Bénin possède un potentiel de développement de la pisciculture encore largement inexploité, ce qui rend le pays dépendant à plus de 70 % des importations de poissons congelés pour satisfaire les besoins de consommation de sa population. La République du Bénin, à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), bénéficie d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Protéïques (PADéFIP), dont l'objectif global est de contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs du centre du Bénin ainsi qu'à l'accroissement de la disponibilité en protéines accessibles financièrement en milieu rural.

L'année 2024 a été marquée par des résultats notables. Un appui technique a été apporté à 274 pisciculteurs, dont 13,5 % de femmes et 79 nouveaux bénéficiaires. Différents types d'infrastructures ont été réalisées ou renouvelées : 33 étangs, 147 bassins et 6 bacs hors-sol dans les départements du Zou et des Collines. 33 forages et 44 systèmes solaires ont aussi été installés. Ces investissements ont permis à 119 pisciculteurs de produire 45 tonnes de poissons, générant près de 86 millions de Francs CFA (plus de 131 000 €).

Neuf retenues d'eau ont par ailleurs été mises en valeur avec l'ensemencement de 70 000 alevins de clarias et la mise en place de comités de gestion.

La période a également été marquée par la mise en production progressive des infrastructures financées en 2022 et 2023 et l'organisation de nombreux ateliers de formation et de capitalisation. Des efforts ont aussi été menés pour structurer les coopératives et leur permettre d'obtenir les attestations de bonne gouvernance nécessaires au développement de leurs activités. L'Association Nationale des Distributeurs de Poisson d'Elevage du Bénin (ANADIPE-Bénin) a de plus été dotée d'un système motorisé de transport de poissons vivants.

Enfin, les activités relatives au développement d'un aliment local se sont poursuivies. D'une part, l'unité de production d'aliments a été finalisée et remise à l'Association Nationale des coopératives et Entreprises de Pisciculture (ANACEP) et, d'autre part, les expérimentations techniques ont permis d'améliorer la formulation des aliments (voir Focus ci-contre).



NOTRE PROJET



Projet Projet d'appui au développement de la filière protéïque : développement de la filière piscicole continentale (PADéFIP) - Assistance technique

Durée 30 décembre 2019 au 31 mai 2025

Localisation Départements du Zou et des Collines

Partenaires bailleurs de fonds Agence Française de Développement (AFD) / Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MAEP)

Partenaires opérationnels Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (Iram) / Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)

Maitrise d'ouvrage Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

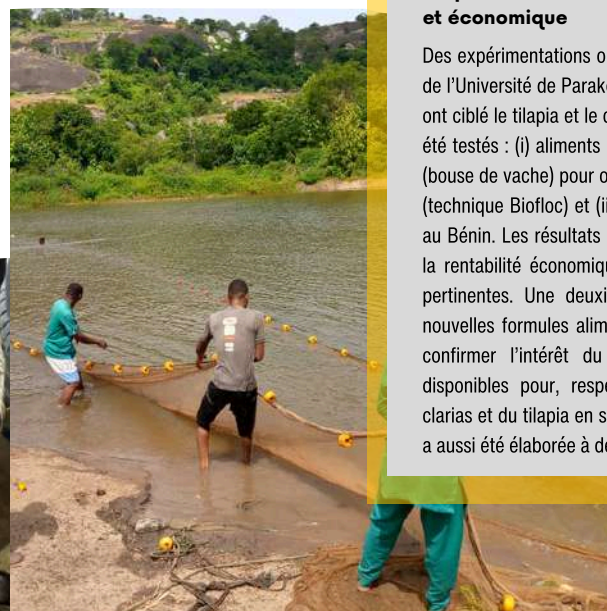


L'objectif du projet PADéFIP est de contribuer durablement à l'amélioration des revenus des producteurs et à l'accroissement de la disponibilité en protéines accessibles financièrement en milieu rural.

FOCUS

Proposer des aliments locaux performants sur les plans technique et économique

Des expérimentations ont été menées en collaboration avec la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou pour tester de nouvelles formules alimentaires. Les essais ont ciblé le tilapia et le clarias, en station et en milieu réel. Différents traitements ont été testés : (i) aliments locaux riches en glucides, (ii) ajout d'une source de carbone (bouse de vache) pour optimiser l'efficacité de l'aliment en améliorant le rapport C/N (technique Biofloc) et (iii) aliment contenant de la farine de mouche soldat produite au Bénin. Les résultats ont montré que la technique Biofloc permettait de renforcer la rentabilité économique, mais aussi que les deux autres formules n'étaient pas pertinentes. Une deuxième série de tests a donc été menée afin d'établir de nouvelles formules alimentaires à base d'ingrédients disponibles localement, et de confirmer l'intérêt du Biofloc. Quatre formules alimentaires sont aujourd'hui disponibles pour, respectivement, le pré-grossissement et le grossissement du clarias et du tilapia en système intensif. Une fiche technique sur la technique Biofloc a aussi été élaborée à destination des pisciculteurs.



CAMBODGE



Au Cambodge, trois-quarts de la population vit en zone rurale, où le poisson constitue 80 % de la consommation de protéines animales, avec une consommation moyenne de 63 kg par habitant par an. La pêche continentale représente une part importante de la production nationale mais la pression croissante sur les zones de pêche (lac Tonle Sap et fleuve Mékong, notamment) ne permet pas de répondre à la demande.

L'aquaculture assure 50 % de la production piscicole nationale et est cruciale pour la sécurité alimentaire. Cependant, elle fait face à de nombreux défis, tels que l'approvisionnement insuffisant en juvéniles et la dépendance aux aliments importés. Le changement climatique et l'augmentation des infrastructures hydrauliques perturbent le régime hydrologique, tandis que les produits importés des pays voisins concurrencent fortement la production locale.

Depuis 2023, un changement de stratégie a été opéré afin de mieux placer les pisciculteurs au cœur de l'action et leur permettre de tester les référentiels piscicoles les plus adaptés à leurs objectifs.

L'accent a été mis sur le renforcement des capacités techniques des pisciculteurs, via des formations, visites d'échanges, analyses et bilans de cycles piscicoles, etc. Actuellement, 4 systèmes d'élevage différents sont accompagnés : la rizipisciculture, la pisciculture en étang (majoritaire), la pisciculture en cage ou

happa et l'élevage hors-sol (bassin en ciment ou bache plastique). La diversité des espèces élevées en polyculture reste élevée, avec toutefois une prédominance du tilapia du Nil (43 %), suivi du pangasius (16 %) et du poisson-chat hybride (12 %).

Un travail de production de références scientifiques a aussi été mené à travers le suivi des performances techniques et économiques des pisciculteurs et la réalisation d'expérimentations, en partenariat avec le Cirad (modélisation puis test de systèmes de polyculture à base de tilapia chez 13 pisciculteurs).

Enfin, un réseau local de producteurs d'alevins de tilapia est en cours de mise en place, avec 16 pisciculteurs intéressés par cette activité. Sa création répond au souhait de nombreux producteurs de pouvoir soit produire leurs propres alevins, soit les acheter localement.



NOTRE PROJET



Programme Développement des Filières Piscicoles, phase 2 (DéFIP 2)

Durée 01 octobre 2022- 30 septembre 2025

Localisation Provinces de Siem Reap et Kampong Thom

Partenaires bailleurs de fonds Agence Française de Développement (AFD)

Partenaires opérationnels Trailblazer Cambodia Organization (TCO) / Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) / Administration des Pêches (FIA)

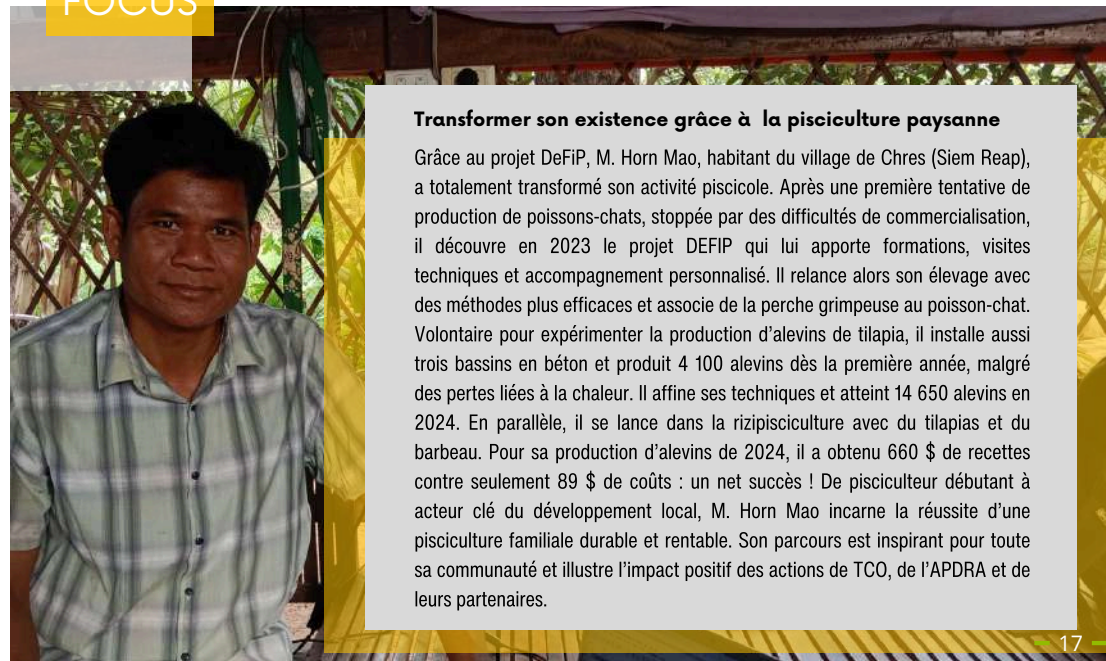


Le programme DéFIP a pour ambition de développer et étendre les dynamiques de pisciculture paysanne dans 5 pays (Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar) en appuyant l'émergence de réseaux multi-acteurs à différentes échelles. Il donne l'opportunité de mettre en œuvre une approche similaire dans 5 pays et d'en partager les expériences pour créer des synergies sur le terrain. Il permet aussi d'animer et de dynamiser les savoirs piscicoles. Pensé en trois phases de trois ans chacune, il permet de constituer, sur un pas de temps long, une vraie expertise locale engagée.

FOCUS

Transformer son existence grâce à la pisciculture paysanne

Grâce au projet DeFIP, M. Horn Mao, habitant du village de Chres (Siem Reap), a totalement transformé son activité piscicole. Après une première tentative de production de poissons-chats, stoppée par des difficultés de commercialisation, il découvre en 2023 le projet DEFIP qui lui apporte formations, visites techniques et accompagnement personnalisé. Il relance alors son élevage avec des méthodes plus efficaces et associe de la perche grimpeuse au poisson-chat. Volontaire pour expérimenter la production d'alevins de tilapia, il installe aussi trois bassins en béton et produit 4 100 alevins dès la première année, malgré des pertes liées à la chaleur. Il affine ses techniques et atteint 14 650 alevins en 2024. En parallèle, il se lance dans la rizipisciculture avec du tilapias et du barbeau. Pour sa production d'alevins de 2024, il a obtenu 660 \$ de recettes contre seulement 89 \$ de coûts : un net succès ! De pisciculteur débutant à acteur clé du développement local, M. Horn Mao incarne la réussite d'une pisciculture familiale durable et rentable. Son parcours est inspirant pour toute sa communauté et illustre l'impact positif des actions de TCO, de l'APDRA et de leurs partenaires.



186

pisciculteurs accompagnés



10 tonnes de poisson par an



Au Congo-Brazzaville, le poisson est l'une des principales sources de protéines animales, avec une consommation moyenne de 24,2 kg par habitant et par an. Cependant, son accès est très dépendant des importations. Pourtant, ce pays d'Afrique Centrale au réseau hydrographique dense dispose d'un fort potentiel d'élevage de poissons en étangs. Afin de favoriser l'émergence d'une filière piscicole familiale à visée commerciale, l'APDRA et l'ONG congolaise FPGR travaillent ensemble depuis 2016 dans les départements de la Bouenza, du Pool et, plus récemment, de la Lekoumou.



Le premier trimestre 2024 a été marqué par la fin de l'intervention de l'APDRA au Congo. Au cours de ces trois derniers mois, un atelier de capitalisation / bilan a pu être organisé avec les pisciculteurs afin de passer en revue les différents acquis permis par le projet et de faire

le point sur les avancées obtenues et les thématiques restant à approfondir.

Dans la perspective de permettre à la dynamique piscicole en cours de se pérenniser, une formation de perfectionnement sur les démarches d'aménagement de l'étang barrage a été organisée : mise en station, lecture de lunette topographique, calcul de niveaux et piquetage. 8 pisciculteurs déjà expérimentés en aménagement en ont bénéficié et pourront efficacement parrainer l'installation des futurs candidats à la pisciculture.

Au total, sur les 8 unions de pisciculteurs existantes, 5 proposent déjà des services dans divers domaines : conseils pour l'aménagement, fourniture d'alevins. Afin de faciliter les échanges et la diffusion de l'activité piscicole, un annuaire des pisciculteurs fournissant des services ou ayant des compétences partageables a été élaboré et mis à disposition des groupements.

Enfin, les études encore en cours ont été finalisées et ont donné lieu à la rédaction de rapports détaillés qui permettront de continuer à travailler ultérieurement sur ces sujets (test du *Parachanna obscura* comme prédateur des alevins de tilapia, diagnostic des circuits de commercialisation, évaluation de la rentabilité économique des étangs barrages).

NOS PROJETS

i	Programme / Projet	Développement des Filières Piscicoles, phase 2 (DéFip 2)	Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole – phase 2 (RECAFIP2)
	Durée	01 octobre 2022- 30 septembre 2025	04 avril 2020 – 03 avril 2024
	Localisation	Département du Pool, de la Lekoumou et de la Bouenza	Département du Pool, de la Lekoumou et de la Bouenza
	Partenaires bailleurs de fonds	Agence Française de Développement (AFD) / Union Européenne (UE)	Agence française de développement (AFD) / Union Européenne (UE)
	Partenaires opérationnels	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR) / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Aquaculture et de la Pêche	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR) / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Aquaculture et de la Pêche

Le programme DéFip 2 a pour ambition de développer et étendre les dynamiques de pisciculture paysanne dans 5 pays (Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar) en appuyant l'émergence de réseaux multi-acteurs à différentes échelles. Il donne l'opportunité de mettre en œuvre une approche similaire dans 5 pays et d'en partager les expériences pour créer des synergies sur le terrain. Il permet aussi d'animer et de dynamiser les savoirs piscicoles.

Le projet RECAFIP 2 visait notamment à renforcer les acquis des pisciculteurs, des Acteurs de la Société Civile et des Autorités locales de la filière piscicole, afin qu'ils participent à la diversification du tissu économique local à travers le développement d'une pisciculture agro-écologique familiale visant le marché de consommation.

FOCUS



Le *Parachanna obscura*, un potentiel à creuser

Le *Parachanna obscura* est mentionné dans la littérature comme possible régulateur de la prolifération des alevins de tilapias dans les étangs, mais c'est la plupart du temps *Hemichromis fasciatus* qui est employé dans ce sens. Deux pisciculteurs accompagnés par l'APDRA ont toutefois décidé de tester l'emploi du parachanna, avec plus ou moins de succès. Les cycles réalisés ont permis de montrer que cette espèce se reproduisait bien en étang, mais les aléas extérieurs qui ont affecté l'élevage (vol de poisson dans un étang, entrée de poissons sauvages dans l'autre) n'ont pas permis d'obtenir des résultats réellement exploitables. L'expérience, qui a fortement intéressé les pisciculteurs, est à réitérer dans de meilleures conditions.

324
pisciculteurs
accompagnés

41
groupements
piscicoles

6 tonnes de
poisson par
an

CÔTE D'IVOIRE



2 800
pisciculteurs
accompagnés



32
groupements
piscicoles



2 330 tonnes
de poisson
par an



Le poisson est la protéine la plus consommée par les ménages en Côte d'Ivoire, mais la très faible production halieutique et la forte demande entraîne des importations massives de cette denrée.

Cette situation suscite un fort intérêt, tant chez les pisciculteurs que chez des bailleurs. Cependant, ces derniers privilégient le plus souvent le financement d'un développement axé sur l'apport d'intrants coûteux (alevins améliorés, aliments importés).

La grande majorité des paysans n'a pas la capacité d'investissement nécessaire pour pratiquer ce type de pisciculture. L'intensification agroécologique est une autre solution leur permettant de pratiquer une pisciculture adaptée à leur situation, et qui devient souvent leur première source de revenus.

Au cours de l'année 2024, 29 suivis de cycles de production détaillés ont permis d'estimer la production annuelle à plus de 2 330 tonnes, dont 1 700 tonnes commercialisées. Malgré le constat d'abandons dans certaines zones (manque d'eau, de main d'œuvre...), l'installation de nouveaux pisciculteurs et l'extension des sites existants sont des indicateurs de la diffusion et de l'intérêt pour la pisciculture.

Les pisciculteurs sont formés sur la production piscicole et l'aménagement d'étangs et sont incités à développer des services au sein des groupements piscicoles. L'objectif est de répondre aux besoins des membres et de gagner en

autonomie. Ainsi des groupes de pisciculteurs référents sont devenus les relais des animateurs pour accompagner leurs pairs. La structuration aussi s'est poursuivie avec l'officialisation de 3 nouvelles coopératives.

L'animation de concertations entre les différents acteurs de la chaîne de valeur a aussi permis de répondre aux besoins d'organisation de la commercialisation. Les mareyeuses ont par ailleurs été formées aux bonnes pratiques de conditionnement du poisson afin d'améliorer la qualité de l'offre.

Enfin, 3 expérimentations ont été mises en œuvre en collaboration avec les pisciculteurs, sur le thème de l'intensification agro écologique et un répertoire des innovations paysannes est en cours d'élaboration afin de recenser, analyser et éventuellement diffuser les initiatives rencontrées chez les pisciculteurs.



NOS PROJETS



Programme / Projet	Développement des Filières Piscicoles, phase 2 (DÉFIP 2)	Cocoa4Future
Durée	01 octobre 2022- 30 septembre 2025	01 mars 2020 au 30 novembre 2024
Localisation	Régions Centre Ouest, Sud Ouest et Ouest	Région Centre Ouest
Partenaires bailleurs de fonds	Agence Française de Développement (AFD) / Union Européenne (UE)	Union Européenne dans le cadre de l'initiative DeSIRA (UE)
Partenaires opérationnels	Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI) / Centre de Recherches Océanologiques (CRO) / Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad - chef de file) / ISTOM / Université Jean Lorougnon Guéré (UJLoG) / Université Alassane Ouattara (UAO)



Le programme DÉFIP 2 a pour ambition de développer et étendre les dynamiques de pisciculture paysanne dans 5 pays (Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar) en appuyant l'émergence de réseaux multi-acteurs à différentes échelles. Il donne l'opportunité de mettre en œuvre une approche similaire dans 5 pays et d'en partager les expériences pour créer des synergies sur le terrain. Il permet aussi d'animer et de dynamiser les savoirs piscicoles.

Le projet Cocoa4Future accompagne la transition agro-écologique de la cacao culture. L'ambition de l'APDRA est de valoriser les apports de la pisciculture au développement de la cacao culture.

FOCUS

La coopérative piscicole de Zoukougbeu, un modèle dynamisme

Le groupement des pisciculteurs de Zoukougbeu, dans le Haut-Sassandra, s'impose comme l'un des plus dynamiques suivis par l'APDRA depuis le lancement du projet AF2P en 2016. Regroupés autour des foyers de Greugbeu, Zoukpangbeu et M'Mébo, les pisciculteurs ont su mutualiser leurs efforts en créant des services collectifs pour soutenir leur production. De marginalisés, ils sont devenus des modèles de réussite, certains investissant dans des logements ou des motos grâce aux revenus générés. Structurés en coopérative depuis 2019, ils bénéficient d'un partenariat avec un fournisseur d'aliments et de l'appui du projet PDC2V, visant une production annuelle de 25 tonnes. Membres actifs de réseaux régionaux, ils ont organisé en décembre 2024 une journée dédiée à la pisciculture. La coopérative cherche aujourd'hui à renforcer les compétences de ses dirigeants en gestion financière.



GUINEE



Située en Afrique de l'Ouest, la Guinée est considérée comme le « château d'eau » de la sous-région et est dotée d'un capital naturel exceptionnel. Cependant, l'insécurité alimentaire y est de plus en plus prégnante et la population des zones rurales souffre d'un fort déficit en protéines animales. Depuis 1999, l'APDRA accompagne le développement d'une pisciculture paysanne en Guinée Forestière et contribue à l'émergence d'une production locale rentable de poissons. Dans le cadre du projet PISCOFAM, sa zone d'intervention a été étendue à la Basse Guinée, afin de trouver des modèles adaptés de rizipisciculture dans les périmètres rizicoles de mangrove et dans les zones de bas-fonds.

Régions

- Guinée Forestière
- Guinée Maritime



2 800
pisciculteurs
accompagnés



240
groupements
piscicoles



1 000 tonnes
de poisson
par an

Diverses études ont aussi été réalisées afin de répondre à certaines problématiques. Ainsi, dans la zone nord de Guinée Forestière, des enquêtes sur les circuits de commercialisation du poisson ont été menées afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par certains pisciculteurs pour écouler leur production. Un suivi de la dynamique de développement de la pisciculture post projet a aussi été mis en place. Il a révélé que les enjeux financiers liés à l'avenir de l'accompagnement de la filière engendraient une forte concurrence pour assurer la représentation des pisciculteurs et le leadership sur leur communauté. Ce suivi a cependant aussi montré que dans certaines zones, les pisciculteurs mettaient en place des organisations capables d'assurer le développement de l'activité de façon tout à fait autonome.

Enfin, en parallèle de ces activités, l'équipe projet a également apporté un soutien technique à l'ANAG.



NOS PROJETS



Projet Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (PISCOFAM)

Durée 19 décembre 2019 au 31 décembre 2024

Localisation Régions de Guinée Forestière, Haute Guinée et Basse Guinée

Partenaires bailleurs de fonds Agence Française de Développement (AFD) / Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM)

Partenaires opérationnels

Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée (FPRG) / Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER) / Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF) / Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID) / Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) / Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) / Institut National de la Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) / Entrepreneurs du Monde (EdM) / Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM) / Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)

Maitrise d'ouvrage Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM), déléguée à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)



Le projet contribue à la réduction de la pauvreté en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en augmentant les revenus dans les zones rurales.

Etude d'impact du développement de la pisci-riziculture en Guinée Forestière

Après plus de 20 ans de financement du développement de la pisciculture paysanne dans la région de Guinée Forestière, une étude d'impact a été menée dans le cadre du PISCOFAM, réalisée par le bureau d'étude TERO. Ses résultats ont donné lieu à la rédaction d'une synthèse publiée dans la collection "Ex-Post" et d'un résumé d'évaluation, tous les deux disponibles en ligne sur le site de l'AFD. L'évaluation met en avant les nombreux impacts positifs du développement de la pisci-riziculture. Celle-ci a permis aux communautés de devenir plus résilientes, avec notamment un doublement de la production de riz, un revenu additionnel fourni par la production de poisson et un niveau significatif de redistribution, qui renforce la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toute la communauté. Toutefois, si l'évaluation démontre que le modèle proposé est rentable, elle souligne aussi que son potentiel d'intensification est conditionné par l'environnement commercial et logistique (enclavement, conservation du poisson frais, etc.).

FOCUS



LIBERIA



119

pisciculteurs
accompagnés



8

groupements
piscicoles



17 tonnes de
poisson par
an



Le Libéria, l'un des pays les plus pauvres du monde avec un indice de développement humain de 0,480^[1], se remet péniblement de plus de 10 ans de guerre civile. Les paysans libériens ont peu à peu réinvesti leurs terres pour produire des cultures vivrières (manioc, riz, maraichage) surtout destinées à l'autoconsommation ainsi que des cultures de rente telles que l'hévéa ou le palmier à huile.

Le poisson, qui représente 65 % des apports en protéine, est crucial pour la population libérienne dont 39 % souffre de sous-alimentation^[2]. L'aquaculture présente un fort potentiel de développement et suscite l'intérêt des paysans et des organisations internationales, mais ce secteur reste sous-développé.

A la suite du projet FishLib, achevé en juin 2023, l'APDRA a continué d'intervenir dans le comté du Bong dans le cadre du projet STRIVE. Au total, à la fin de l'année 2024, 88 nouveaux pisciculteurs étaient entrés en production et 31 autres étaient en train d'aménager leurs étangs.

Afin de favoriser la diffusion et la pérennisation de l'activité, un système de pisciculteurs "relais" a été instauré, avec les pisciculteurs les plus expérimentés, pour leur permettre de former à leur tour de nouveaux producteurs. En parallèle, des visites d'échanges entre zones d'intervention ont renforcé les dynamiques collectives.

[1] UN Human Development Report, 2020

[2] FAO, 2019

Les groupes de producteurs ont aussi été soutenus pour mutualiser leurs ressources : achat de ciment en commun, construction de moules de moine, mobilisation de fonds collectifs. Ces actions permettent une meilleure autonomie des pisciculteurs et bénéficient d'une structuration locale déjà forte via les groupes d'entraide pour le travail (Ku system).

Le projet a aussi favorisé l'intégration agroécologique de l'activité piscicole, avec l'introduction de la riziculture en étang ainsi que du maraichage, augmentant les revenus des ménages ainsi que la sécurité alimentaire. En fin d'année, le suivi rapproché d'une trentaine de pisciculteurs "modèles" a permis de réaliser une analyse économique de l'activité et d'estimer le revenu additionnel annuel moyen à 350 € par pisciculteur (voir Focus ci-contre).



NOTRE PROJET



Projet Strengthening Integration through Vocation Education (STRIVE)

Durée 01 janvier 2021 au 31 juin 2025

Localisation Comtés de Bong

Partenaires bailleurs de fonds Agence Française de Développement

Partenaires opérationnels Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) / Catalyst Liberia Inc.



L'objectif principal du projet STRIVE est de renforcer les acteurs de la formation technique et professionnelle pour améliorer l'employabilité des jeunes et soutenir le développement de nouvelles chaînes de valeur agricoles.

FOCUS

Maraichage et pisciculture : deux activités complémentaires

Le projet STRIVE, mis en oeuvre par l'IECD, soutient également la filière maraichage, identifiée comme porteuse d'opportunités économiques pour les jeunes. La complémentarité entre pisciculture et maraichage a été ainsi mise en avant dans les actions d'accompagnement et de conseil aux producteurs afin de développer l'intégration de ces deux activités. Les pisciculteurs installés dans le cadre de cette intervention se sont montrés très intéressés par le maraichage, comprenant bien la valeur ajoutée que pouvait apporter une irrigation des légumes avec de l'eau fertilisée par les déjections des poissons. Fin 2024, 45 % des pisciculteurs accompagnés pratiquaient cette activité rémunératrice en intégration avec la pisciculture, en plus, pour certains, de la culture du riz et/ou de l'élevage de porcs.



MADAGASCAR



Madagascar connaît une forte croissance démographique avec un taux annuel de près de 3 %, qui pourrait entraîner un doublement de la population en moins de 25 ans. Le pays figure aussi parmi les plus impactés par le changement climatique et le taux de malnutrition est alarmant, touchant plus de 50 % des enfants dans certaines régions des Hautes Terres.

Le pays dispose d'un fort potentiel piscicole et l'État manifeste une véritable volonté de le valoriser sous toutes ses formes : rizipisciculture, pisciculture en étang barrage, étang de dérivation, cages, etc. Cependant, le prix du poisson reste élevé et la consommation de poisson est faible, à environ 5 kg par personne par an.

L'APDRA est présente à Madagascar depuis 2004, bénéficiant de près de 20 ans d'expertise locale. Ses équipes travaillent principalement sur la rizipisciculture et la pisciculture en étang barrage. Elles accompagnent les producteurs en fonction de leurs moyens et de leurs objectifs : intensification de la production de carpe à destination commerciale, travail avec un public vulnérable pour développer une pisciculture destinée à la sécurité alimentaire, développement de la production d'alevins, etc.

En 2024, l'association a poursuivi son intervention sur les Hautes Terres dans les régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra, mais elle a aussi repris ses activités en Haute Matsiatra et en Amoron'i Mania, et commencé à travailler

de façon indirecte dans la région de Bongolava où elle fait de la formation de formateurs. Sur la Côte Est, l'accompagnement des pisciculteurs d'Atsinanana se poursuit et l'expérience acquise est maintenant employée pour intervenir un peu plus au sud, dans la région Atsimo Atsinanana.

L'accent a continué d'être mis sur le développement de pratiques agroécologiques afin d'améliorer la production piscicole, mais aussi de la sécuriser à l'échelle des bassins versants concernés. Les Plans de Développement AgroÉcologiques mis en place dans certaines zones ont commencé à être appliqués pour protéger les ressources en eau et les sols (reboisement en amont des sites piscicoles, aménagement selon les courbes de niveau, culture de plantes de service, etc.). L'accompagnement des pisciculteurs pour leur permettre de lever des contraintes extérieures majeures telles que le vol de poisson ou le mauvais état des infrastructures hydrauliques communautaires s'est aussi poursuivi.

Enfin, sur le plan strictement piscicole, l'association a continué de promouvoir des techniques permettant de faire face au changement climatique (élevage de contre-saison, décalage de la période de ponte des carpes, etc.) tout en poursuivant ses activités de recherche-action en vue de les perfectionner.

NOS PROJETS

Démarches Intégrées et Accompagnement pour une Agriculture familiale à Madagascar Innovante et résiliente aux Changements Climatiques (DINAAMICC) - 2022- 2026

Accompagner Les Exploitations Familiales Agricoles à la transition agroécologique des systèmes agro-piscicoles pour une plus grande résilience face aux enjeux climatiques, démographiques et de la Covid-19 (ALEFA Agroécologie) - 2022-2025

Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga (AMPIANA) - Phases 2 et 3 - dans le cadre du Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le centre de Madagascar (AFAFI Centre) - 2021- 2028

Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des ménages agricoles dans la Région du Vakinankaratra à Madagascar (SANUVA) - 2021- 2025

Family Fish Farming for Food (4F) dans le cadre du projet Aquaculture pour la Sécurité Alimentaire de Madagascar (ASAM) - 2024 - 2027

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) - 2022- 2025

HAUTES TERRES
CÔTE EST



Nombre de projets 7

Localisation Analamanga, Itasy, Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Atsinanana, Bongolava, Atsimo Atsinanana

Partenaires bailleurs de fonds Agence Française de Développement (AFD) / Union Européenne (UE) / GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) / Région Nouvelle Aquitaine/ Région Normandie / F3E / Cirad

Partenaires opérationnels Cirad / FOFIFA / FIFATA / Coeur de Forêt / GSDM / Union Régionale des Pisciculteurs d'Amoron'i Mania / CEFAR / CEFAR / IFM / DREDD / DRAE / MEN / Office National de la Nutrition / Agrisud International / AVSF / Planète Urgence/ FERT /Partage / CRS

FOCUS

Aménager le bassin versant pour continuer à produire

« Notre association compte 28 membres dont 12 pisciculteurs. Nous avons tous subi les effets de la dégradation de l'environnement : inondations, l'ensablement des rizières, tarissement des sources et même destruction des côteaux. Avec l'aide du projet ALEFA, nous avons mis en place une parcelle commune de grossissement de poissons pour faire face aux inondations. Nous avons aussi travaillé sur les coteaux, en effectuant des travaux de reboisement, en développant les cultures sous couverture végétal et en réalisant des aménagements anti-érosifs. Grâce à tout cela, nous espérons pouvoir rapidement retrouver notre capacité de production ! »

Razafimaro Albert, président de l'association « Mpiaramandova » (Antoby Est)



ASSISTANCE TECHNIQUE

Appui au développement d'une stratégie de gestion de l'eau pour les étangs piscicoles en République Démocratique du Congo (RDC)

CONTEXTE

A la demande du projet PIREDD, financé par la GIZ, une étude a été réalisée par Christophe François dans la région du Maniema afin de proposer des pistes pour améliorer la gestion de l'eau des étangs piscicoles. Dans cette zone, sous l'impulsion du projet, la rizipisciculture est en effet devenue une alternative très intéressante pour les exploitations agricoles familiales, qui font face à l'éloignement de plus en plus grand des nouvelles parcelles de forêt pour la culture sur abattis-brûlis et à la faible productivité du riz sur les terres en jachère. Cependant, si les rendements du riz en étang sont satisfaisants, ceux du poisson sont en baisse, même si les paysans continuent de remettre en valeur les anciens aménagements existants et investissent dans l'achat de terre pour des nouveaux aménagements.

CONSTATS

L'étude a montré que l'itinéraire technique du riz était bien maîtrisé par les producteurs et les techniciens, mais que pour la pisciculture les carences étaient nombreuses que ce soit au niveau de la biologie des espèces, des systèmes d'élevage ou de l'aménagement. Des problèmes sont rencontrés à deux niveaux : la maîtrise de l'eau n'est pas bonne, du fait d'aménagements de qualité moyenne, et les systèmes d'élevage ne sont pas adaptés.

Dans les aménagements de type casiers rizicoles, l'eau traverse les aménagements sans canaux intermédiaires

(alimentation et vidange). Elle passe de casier en casier de façon anarchique et provoque inondations et débordements. Les étangs barrages sont quant à eux installés en série et l'eau passe de l'un à l'autre. Les producteurs en amont sont donc dépendants de ceux en aval pour vidanger. Les trop-plein des étangs sont de plus de qualité moyenne et mal utilisés.

Pourtant, malgré sa faiblesse, la production est de qualité avec des poissons de belle taille et permet des rentrées d'argent non négligeables. Les espèces intéressantes pour la pisciculture sont toutes présentes mais leur utilisation n'est pas contrôlée, ni adaptée au système d'élevage.

RECOMMANDATIONS

Porté par un marché du poisson de pisciculture très attractif, un nombre de bas-fonds aménageables très important, l'intérêt des paysans et leur capacité d'investissement, le potentiel pour l'association culture de riz / élevage de poisson, que ce soit en casier ou en étang, est très important. Pour s'exprimer, il doit être soutenu par un renforcement de capacité très important au niveau de l'aménagement et des systèmes d'élevage, un appui technique des bénéficiaires, la poursuite de l'appui organisationnel aux organisations de producteurs (gestion de matériel en commun, commercialisation) et un suivi technico-économique.



Côte d'Ivoire : suivi et assistance technique à des fermes piscicoles pilotes

CONTEXTE

Depuis juillet 2024, l'APDRA s'est engagée à fournir une assistance technique au projet Fish4ACP (Développement durable des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture dans les pays APC), mis en oeuvre par la FAO. Au total, 10 fermes pilotes représentatives de la diversité des modèles de production sont accompagnées dans l'objectif de devenir des fermes démonstratives à l'échelle nationale pour la production de tilapias marchands, et des modèles en termes de gestion technique et financière. Sur deux cycles piscicoles il s'agit de permettre :

- ✓ la mise à niveau les unités de production ;
- ✓ l'adoption de bonnes pratiques de production du tilapia ;
- ✓ l'adoption de bonnes pratiques de gestion commerciale.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Une première mission d'identification a été réalisée en août - septembre auprès de chacune des fermes afin de réaliser un diagnostic des sites, de sélectionner les étangs pouvant servir de vitrine et d'évaluer les travaux d'aménagement à effectuer pour les remettre en état. A partir du mois d'octobre, un suivi régulier a été mis en place afin d'accompagner les pisciculteurs dans la réhabilitation de leurs étangs puis dans la relance de leur production. Les besoins en alevins ont été estimés pour chacune des fermes et des plans d'approvisionnement ont été élaborés, en tenant compte de la capacité financière des producteurs. Ces derniers ont aussi été formés à la fabrication de happas afin de pouvoir disposer de ce matériel facilitant la gestion des poissons. Chaque ferme ayant été dotée par le projet d'une balance électronique, d'un pH-mètre et d'un oxymètre, des formations ont été organisées sur l'utilisation ces outils de mesure.



GOUVERNANCE ET RESEAUX



L'APDRA dans les réseaux

L'APDRA est membre du Groupe initiatives, de Coordination SUD, du F3E ainsi que des réseaux Sarnissa et ASACHA.

- Le Groupe initiatives (Gi) est un collectif créé en 1993 qui regroupe aujourd'hui 15 associations professionnelles de solidarité internationale. Le projet SynerGi, mis en œuvre depuis 2021, doit permettre d'élargir et de renforcer son action, que ce soit en matière de capitalisation, de mutualisation ou encore de diffusion d'expériences, de pratiques et méthodes ainsi que de plaider.
- Coordination SUD est un collectif constitué de plus de 180 ONG françaises qui œuvre pour la promotion et la défense du secteur, la professionnalisation des organisations et le plaider sur la solidarité internationale auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.
- Le F3E est un réseau français créé en 1994 dédié à la qualité des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée. Il réunit plus d'une centaine d'acteurs majeurs du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en France, que ce soit des ONG, des collectivités territoriales, des opérateurs publics territoriaux, des collectifs, des fondations ou bien des syndicats.
- Le réseau Sarnissa (Sustainable Aquaculture Research Networks for Sub-Saharan Africa) est un réseau d'échanges et de partage réunissant les principaux acteurs travaillant au développement de la pisciculture en Afrique.
- Le réseau ASACHA « Agro-écologie pour la durabilité de l'aquaculture dans un contexte de changements globaux » est un réseau international de recherche (INR), mené par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et en collaboration avec le Cirad. Il est composé d'une vingtaine d'institutions scientifiques mais aussi d'organismes de développement.

L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration

Il est élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans. Il était constitué de 6 membres en décembre 2024.

5 responsables d'antennes régionales

En France, ils représentent l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

4 responsables d'antennes pays

Ils représentent l'association au niveau national dans les pays d'intervention et facilitent la mise en œuvre des actions.

Pour des actions spécifiques et pour le fonctionnement des différents organes mentionnés ci-dessus, l'APDRA mobilise un réseau d'une trentaine de bénévoles.



ORGANIGRAMME

- Décembre 2024

COMITE DE DIRECTION

D'ADMINISTRATION
 Président et Trésorier : ALAIN SANDRINI
 Secrétaire : MARC OSWALD
 Administrateurs : DARA CHAU, JOSEPH ASSI KAUDJHIS, MOHAMED BOB DIABY, DANIEL VERDIER

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIER
 ALESSANDRA GENTILE

DIRECTRICE
 DELPHINE LETHIMONNIER

DIRECTEUR DES OPERATIONS
 FLORENT ROULAND

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Responsable administratif et financier : LAURENCE PENOT

POLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Chargées de mission scientifique et technique : BARBARA BENTZ

POLE OPERATIONNEL

Responsable d'opérations Cameroun : NICOLAS JOUANARD

Responsable d'opération Madagascar, Congo : GAËTAN BEUSCART

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Responsable de gestion : MIORATIANA RANAIVOMANANA

POLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Chargée de mission suivi-évaluation : MANON FABRE

POLE OPERATIONNEL

Responsable d'opérations Cameroun : NICOLAS JOUANARD

Responsable d'opération Madagascar, Congo : GAËTAN BEUSCART

RESPONSABLES ANTENNES REGIONALES

NORMANDIE : JULIA OBREBSKI
 CENTRE-VAL DE LOIRE : BERTRAND PAJON
 GRAND EST : DAMIEN COLIN
 PAYS DE LA LOIRE : MARC OSWALD
 HAUTS-DE-FRANCE : CHRISTOPHE FRANÇOIS

RESPONSABLES ANTENNES PAYS

CAMEROUN : ALPHONSE TABI ABOBO
 CÔTE D'IVOIRE : JOSEPH ASSI KAUDJHIS
 GUINÉE : MOHAMED BOB DIABY
 MADAGASCAR : PHILIPPE MARTEL



RESPONSABLES PROJETS

CAMBODGE
 Représentant APDRA: Rija Andriamarolaza

CÔTE D'IVOIRE
 Chef de projet: Thimoté Niamien

CONGO
 Chef de projet: Yannick Sate

BÉNIN
 Chef de mission APDRA: Christophe François

LIBÉRIA
 Chef de projet: Moïse Thea

GUINÉE
 Directeur exécutif: Jean-Philippe Kolié

MADAGASCAR
 Coordinateur national: Philippe Martel
 Responsable de composante: Julien Sadousty

CHefs de projet:
 Ramanamandimby Fihanonisoa
 Julie Mandresilahara
 Responsable Côte Est: Zo Andriananirina

COMMUNICATION ET PUBLICATIONS

Le site internet de l'APDRA présente l'association et ses principales activités. Il est disponible en français et anglais.

Les pages Facebook et LinkedIn de l'APDRA sont alimentées régulièrement avec des nouvelles du terrain. Des vidéos sont aussi postées sur la chaîne Youtube de l'association.



Plus de 8 000 personnes sont abonnées à nos pages, n'hésitez pas à les rejoindre !



À Madagascar, l'association édite un journal trimestriel sur l'activité piscicole : "La Voix des Rizipisciculteurs". Il est distribué sur place en version papier, en malgache. Il est aussi diffusé en version numérique sur les réseaux sociaux, en malgache et en français.



Chaque année, l'APDRA distribue aussi à tous les pisciculteurs qu'elle accompagne ainsi qu'aux partenaires et aux membres le calendrier de l'association.



Une infographie de 5 min 30 a été élaborée pour présenter la méthode que l'APDRA a adoptée pour travailler avec les acteurs de la chaîne de valeur du poisson de pisciculture à Madagascar. Cette vidéo a été réalisée dans le cadre du projet SANUVA.



Un article scientifique a été publié dans le cadre de l'une des thèses financée par le projet Coca4Future :

"Leviers de substitution à l'usage de pesticides dans les systèmes cacaopiscicoles intégrés en Côte d'Ivoire", 2024, Antoine Kouadio, Élodie Pepey, Charles Boussou, Séri Brou, Lucas Fertin et Simon Pouil, Cahiers Agricultures, vol. 33, article n°10, 10 pages



Deux communications ont été présentées à l'occasion de colloques scientifiques internationaux :

"The development of rice-fish farming, a catalyst for better water management in Madagascar", Tsiry Randriampeno, Mariette Rasoanantenaina, Eric Zafimandimby, Julie Mandresilahatra et Barbara Bentz, International Symposium for Integrated Agriculture Aquaculture and Water Resource Management, 18-22 septembre 2024, Shangai- China

"Multi-stakeholder territorial cooperation for the development of agroecology on a regional scale: the example of the implementation of Agroecological Development Plans in rice-fish farming areas in Madagascar" - Julie Mandresilahatra - Agroecology Science Days, 3-4 octobre, Lausanne - Suisse



RAPPORT FINANCIER



Budget annuel
3,4 M€

L'activité 2024 est en baisse significative par rapport à celle des 2 exercices précédents (dépenses terrains engagées pour 3.1 millions d'euros contre 5.1 millions en 2023 et 5.7 millions en 2022, année qui avait enregistré la plus forte activité de l'histoire de l'APDRA).

En cause, notamment : la fin de gros projets APDRA en Guinée et au Liberia, les restrictions budgétaires généralisées impactant l'aide internationale aux pays défavorisés entraînant des révisions à la baisse par les bailleurs et des décalages de projets sur lesquels l'APDRA se positionne.

Des mesures correctives sont mises en place qui permettent de compenser, mais seulement partiellement, les effets négatifs de la baisse de volume sur nos fonds propres.

Le résultat 2024 est ainsi un déficit de 110,3 milliers d'euros ; les fonds propres de l'association sont de 191,9 milliers d'euros fin 2024 contre 302,2 fin 2023.

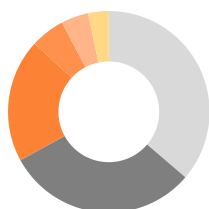
Les comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet OSE Conseil.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millier d'euros)

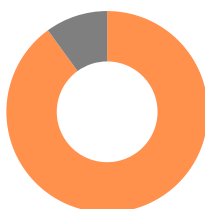
	2024	2023
Produits liés à la générosité du public	3,7	4,1
Produits non liés à la générosité du public	227,3	58,2
Subvention et autres concours public	2 769,7	3 843,9
Autres produits	13,1	83,3
Utilisation des fonds dédiés	3 788,1	5 057,7
TOTAL PRODUITS	6 801,9	9 047,2
Mission sociale à l'étranger	3 098,1	4 781,3
Frais de fonctionnement	574,1	678,5
Autres charges	39,0	117,7
Reports en fonds dédiés	3 201,0	3 788,1
TOTAL CHARGES	6 912,2	9 365,6

Origine des ressources



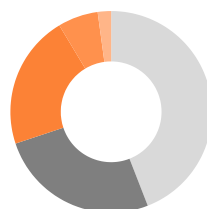
- AFD : 33%
- Union Européenne : 28%
- GIZ : 18%
- Ministères à l'étranger : 5%
- Autres (fondations, régions) : 4%
- APDRA : 3%

Dépenses par destination



- Projets de développement : 87%
- Frais de fonctionnement : 13%

Répartition des dépenses terrain



- Madagascar : 41%
- Multipays (DEFIP) : 24%
- Bénin : 20%
- Libéria : 6%
- Congo : 2%

BILAN

(en millier d'euros)

	2024	2023
Actif immobilisé	20,6	20,0
Actif circulant	3 498,3	4 341,3
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	2 928,6	3 578,2
<i>Autre créance</i>	164,7	112,3
<i>Disponibilité</i>	404,4	630,8
<i>Charges constatées d'avance</i>	0,6	-
TOTAL ACTIF	3 518,9	4 341,3
Fonds propres	192,0	302,2
Fonds reportés et dédiés	3201,0	3788,1
Passif circulant	125,9	251,0
<i>Emprunts et dettes, comptes de liaison</i>	5,2	-
<i>Dettes fournisseurs, fiscales et sociales</i>	120,7	251,0
TOTAL PASSIF	3 518,9	4 341,3

PARTENAIRES

Nos partenaires au sud

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Au Bénin

- Association Nationale des Coopératives et Entreprises Piscicoles (ANACEP)
- Interprofession Poissons d'Elevage du Bénin (IPEB)
- Association Nationale des Distributeur de Poissons d'Elevage (ANADIPE)

Au Congo

- Fédération des Groupements des Pisciculteurs de la Bouenza

En Côte d'Ivoire

- Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI)

En Guinée

- Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)
- Coopérative pour le Développement de la Riziculture en Guinée (CDRPG)

Au Libéria

- Aquaculture and Inland Fisheries Federation of Liberia (AIFFL)
- Bong County Aquaculture Association (BCAA)
- Lofa county aquaculture association (LCAA)
- Nimba county aquaculture association (NCAA)

À Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, FIMPIAMA, VFTV, FIFATAM)
- Organisations partenaires du Réseau SOA : Fitarikandro, MVPT, Appafi, Vonisahi

CENTRE DE RECHERCHES, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanologique (CRO)
- Université Alassane Ouattara (UAO)
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG)

En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

À Madagascar

- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe
- Centre Régional de Formation Agricole d'Itasy (Ilofosana CRFPA)
- Université d'Antananarivo

ONG ET ASSOCIATIONS

Au Bénin

- Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)

Au Cambodge

- Trailblazer Cambodia Organization (TCO)

Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)

Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

En Côte d'Ivoire

- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique - Côte d'Ivoire (APDRACI)
- Fédération pour le développement du secteur informel (FEDESI)

En Guinée

- Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM)
- Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)
- Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

Au Libéria

- Catalyst Liberia Inc.

À Madagascar

- Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPI)
- GSDM Professionnels de l'Agroécologie

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Au Bénin

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Au Cambodge

- Fisheries Administration

Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)

Au Congo

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche

En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

Nos partenaires au nord

ONG ET ASSOCIATIONS

- Agrisud International
- Cœur de Forêt (CDF)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)
- Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (Iram)
- La Guilde
- UNIVERS-SEL
- WildLife Conservation Society (WCS)

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Agrocampus Ouest
- AgroParisTech
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)
- Institut allemand de médecine Bernhard Nocht (BNITM)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- L'Institut des AgroMontpellier
- Institut de Recherche pour le développement (IRD)
- ISTOM - Ecole Supérieure d'Agro-Développement International
- Université Nancy I
- Université des sciences appliquées de Hambourg (HAW)

En Guinée

- Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM)

Au Libéria

- National Fisheries and Aquaculture Authority (NaFAA)
- Ministry of Agriculture

À Madagascar

- Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue (MPEB) et ses directions régionales
- Région Atsinanana
- Région Itasy
- Fonds de Développement Agricole (FDA) du Vakinankaratra, d'Itasy, de Haute Matsiatra et d'Amoron'i Mania

COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Centraider
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Coordination SUD
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)
- Groupe initiatives
- Horizons Solidaires
- Multicolor
- Sarnissa

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Agence Française de Développement (AFD)
- Union Européenne (UE)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Ministère de la Coopération Economique et du Développement Allemand (BMZ)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Mairie de Massy

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Fondation de France - Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Saris

NOUS SOUTENIR

ETRE ADHERENT À L'APDRA ?

Etre adhérent à l'APDRA, c'est partager et défendre les valeurs de notre association. C'est soutenir notre association dans son action globale de promotion de la pisciculture comme un outil de développement à part entière au sein du monde paysan.

Etre adhérent à l'APDRA, c'est renforcer l'association. Le nombre d'adhérents est une image de dynamisme pour l'association. L'adhésion permet à chaque membre de contribuer aux réflexions et à la gestion de l'association par le droit de vote qu'elle confère à l'Assemblée Générale annuelle.

ENVOYER UN DON À L'APDRA ?

Envoyer un don à l'APDRA, c'est soutenir l'association dans son fonctionnement général indispensable à la mise en place de ces projets. C'est lui permettre de garder sa liberté d'action et de renforcer son indépendance.

L'APDRA ayant été déclarée association d'intérêt général, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) s'applique et vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal est envoyé à chaque personne ayant soutenu l'association. Après déduction fiscale, un don de 50 € revient à 17 €.



Il est également possible de soutenir l'APDRA de manière simple et sécurisée en effectuant un don directement depuis sa page dédiée sur le site HelloAsso. *Flashez ce QR code pour accéder directement à la page de l'APDRA sur HelloAsso*



Bon de soutien à l'APDRA

A renvoyer accompagné d'un chèque à :
APDRA Pisciculture Paysanne Station Atlante - 20, rue Ampère - 91300 Massy - France

Nom :

Prénom :

Organisme (personne morale) :

Téléphone :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

J'adhère à l'APDRA et verse ma cotisation annuelle de 15 €

Je fais un don de euros en soutien au fonctionnement de l'APDRA

Montant total versé : euros

Je souhaite recevoir des nouvelles de l'APDRA par mail

A, le
Signature :

REMERCIEMENTS



L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.





Station Atlante - 20, rue Ampère - 91300 Massy - FRANCE
Tél. (33) (0)9 72 63 38 81
contact@apdra.org

www.apdra.org

L'APDRA est membre des réseaux :



Crédits :
Rédaction collective de l'APDRA
Photos : © APDRA